



Référentiel de certification périodique des professions de santé Infirmier(e)s anesthésistes diplômé(e)s d'État

Octobre 2025

- **Groupe de rédaction :**
 - Cécile Landuré, SNIA
 - Marion Lenoir, CEEIADE
 - Christophe Debout, Président du CNPIA
- **Groupe de relecture :**
 - Membres des conseils d'administration du SNIA
 - Membres des conseils d'administration du CEEIADE
- **Groupe de validation :**
 - Membres du conseil d'administration du CNPIA

Sommaire

Préambule	4
1. Cadre législatif et réglementaire de la certification périodique des professionnels de santé	4
2. Structure de la profession infirmière	6
3. Ancrages disciplinaires infirmiers	7
Méthode d'élaboration du référentiel de certification périodique des IADE	9
1. Création de trois groupes de travail	9
2. Analyse de terrain de l'exercice IADE contemporain	9
3. Recherche bibliographique internationale	9
4. Les postulats retenus	10
5. Conception du référentiel IADE	10
6. Validation interne et externe	10
6.1 Validation interne	10
6.2 Validation externe	10
7. Articulation du référentiel IADE avec ceux des autres CNP de la profession infirmière	11
L'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat	12
1. Champs d'activités de l'IADE	12
2. Typologie des profils IADE selon la nature de leur activité	13
Parcours de certification périodique des IADE	15
1. Eléments de cadrage	15
2. Parcours obligatoire	15
2.1 Actions d'évaluation et amélioration des pratiques	16
2.2 Actions de gestion des risques	16
2.3 Actions de formation	17
3. Parcours de certification périodique conseillé	17
3.1 Définitions	17
3.2 Capitalisation de crédits au terme de la période des six ans	18
3.3 Catégorisation de crédits	18
3.4 Parcours de certification périodique des IADE conseillé sur les six années	18
Le référentiel de certification périodique des IADE	19
1. AXE 1 : Actualiser les connaissances et les compétences	20
1.1 Cadre de référence	20
Les références utilisées dans le cadre de cet axe sont :	22
1.2 Attendus	22
1.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe	23

2. AXE 2 : Renforcer la qualité des pratiques professionnelles	27
2.1 Cadre de référence	27
2.2 Attendus	29
2.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe	31
3. AXE 3 : Améliorer la relation avec les patients	35
3.1 Cadre de référence	35
3.2 Attendus	36
3.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe	38
4. Axe 4 : Mieux prendre en compte la santé personnelle des professionnels de santé	43
4.1 Cadre de référence	43
4.2 Attendus	44
4.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe	46
<i>Typologie des actions par axe du référentiel de certification périodique des professionnels de santé</i>	49
<i>Stratégie de communication à destination des IADE</i>	64
<i>Références bibliographiques</i>	65
<i>Annexes</i>	66
Glossaire	66

Préambule

1. Cadre législatif et réglementaire de la certification périodique des professionnels de santé

La mise en place de la certification périodique des professionnels de santé s'inscrit dans une dynamique nationale progressive, initiée par la Loi "Ma Santé 2022". Ce processus a été formalisé dans un premier temps par **l'ordonnance n°2021-961 du 19 juillet 2021¹**, qui établit la certification périodique pour les professionnels relevant d'un Ordre professionnel : médecins, chirurgiens-dentistes, sage-femmes, pharmaciens, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et pédicures-podologues.

Cette ordonnance introduit la certification périodique comme un dispositif qui a pour objet de garantir :

- Le maintien des compétences des professionnels de santé ;
- La qualité des pratiques professionnelles ;
- L'actualisation et le niveau des connaissances.

Elle fixe le cadre du parcours de certification périodique :

Article L. 4022-2 :

I. Durant un cycle de six ans, chaque professionnel de santé doit attester d'un programme minimal d'actions visant à :

1. *Actualiser ses connaissances et compétences,*
2. *Améliorer la qualité de ses pratiques professionnelles,*
3. *Renforcer la relation soignant-soigné,*
4. *Prendre en compte sa propre santé.*

II. Les actions relevant du DPC, de la formation continue ou de l'accréditation sont intégrées dans cette obligation.

*III. Chaque professionnel sélectionne les actions applicables dans le **référentiel de certification périodique** (art. L. 4022-7).*

¹ Ordonnance n°2021-961 du 19 juillet 2021 - <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=7KWk6d3KoPgLV20BRNljapVcNxJNGE5wJPoKzs9murs=> accédé en juin 2025

D'autres articles précisent :

- Le **champ d'application du dispositif, la notion de référentiel de certification périodique** ainsi que ses conditions et modalités de réalisation (Art. L. 4022-4), qui seront précisées par un décret en Conseil d'Etat.
- La **méthodologie d'élaboration des référentiels de certification périodique** (Art. L. 4022-8-I), arrêtée par le ministre de la Santé sur proposition de la Haute Autorité de Santé (HAS) et avis du Conseil national de la certification périodique (CNCP).

Les **Conseils nationaux professionnels (CNP)** des sept professions concernées et des **représentants d'usagers** apportent leur contribution à la conception et la mise en œuvre du dispositif de certification périodique.

La HAS a publié en **juillet 2022** un **guide méthodologique**² complété par une **fiche de synthèse** et un **rapport de références** pour orienter l'élaboration des référentiels.

Selon cette méthode :

Les référentiels s'organisent autour de **quatre axes** définis par objectifs.



- Une **trame commune** d'élaboration du référentiel a été adoptée pour les sept professions dotées d'un ordre concernées par cette certification : médecins, infirmiers, sage-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, pédicure-podologues, pharmaciens.
- Des **méthodes et outils génériques** sont proposés par la Haute Autorité de Santé (HAS), sans caractère prescriptif, chaque profession gardant la liberté de les adapter.
- Les référentiels sont rédigés selon des critères permettant de répondre aux obligations professionnelles.

² HAS – Guide méthodologique – Proposition de méthode d'élaboration des référentiels de certification des professions de santé à ordres, 13 juillet 2022, 40 p. https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/synthese_referentiels_certification_periodique.pdf accédé en juin 2025

Les Pré requis transversaux du dispositif :

- **Conformité aux critères définis par la HAS³** pour les actions de formation, d'analyse de pratiques, ou de gestion des risques (ou labellisation par un CNP),
- **Exigences de qualité** : objectifs clairs, transparence, compétences des intervenants, moyens pédagogiques adaptés, évaluation des actions incluant les retours des parties prenantes.
- **Indépendance** de toute influence financière de l'industrie de santé ou des assurances.
- **Une déclaration d'intérêts** est exigée pour tout intervenant.

Enfin, en l'absence de pondération officielle des actions, chaque CNP est libre de définir un **socle minimal d'actions**.

2. Structure de la profession infirmière

La profession infirmière est réglementée au niveau national, tant au regard de ses missions que de ses champs d'intervention, de ses actes et de son code de déontologie⁴.

Sur la base du métier socle d'infirmier généraliste (diplôme d'Etat d'infirmier) relevant par ailleurs de la directive sectorielle européenne⁵, quatre diplômes d'Etat permettent de développer des compétences cliniques additionnelles.

Chacun de ces diplômes possède son propre référentiel d'activités et de compétences (RAC) à partir desquels un référentiel de formation spécifique a été développé :

- Infirmière diplômée d'état (métier socle dit "IDE généraliste")⁶
- Infirmière anesthésiste (IADE)⁷
- Infirmière de bloc opératoire (IBODE)⁸
- Infirmière Puéricultrice⁹
- Infirmière en pratique avancée (IPA)¹⁰

³ https://www.hassante.fr/upload/docs/application/pdf/202207/guide_methodo_referentiels_certification_per_iodique.pdf accédé en juin 2025

⁴ <https://www.ordre-infirmiers.fr/system/files/inline-files/CodeDeontologieCommente-01.10.2021.pdf>

⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32013L0055> accédé en juin 2025

⁶ Fiche répertoire métier RNCP8940 - DE - France Compétences

⁷ Fiche répertoire métier RNCP18367 - DE - IADE- France Compétences

⁸ Fiche répertoire métier RNCP37228 - DE - IBODE - France Compétences

⁹ Fiche répertoire métier RNCP34861 - DE - Puéricultrice - France Compétences

¹⁰ Fiche répertoire métier RNCP31191 - DE - France Compétences

En complément des RAC propres à chacun de ces diplômes d'État, des référentiels de bonnes pratiques ont été élaborés pour encadrer des pratiques spécifiques à certains contextes ou secteurs d'activité (urgences préhospitalières, hygiène, facteurs humains, ...), afin de promouvoir la qualité des soins et la sécurité des patients. Ces référentiels spécifiques, applicables à des champs d'activité particuliers (soins préhospitaliers,...), doivent nécessairement être pris en compte pour élaborer des parcours de certification périodique cohérents avec les exigences de terrain.

La profession infirmière se caractérise par la diversité des domaines d'intervention ouverts à ses membres. Certains domaines peuvent être communs, transversaux ou au contraire, être spécifiques (compétence exclusive) à un métier infirmier. Ces domaines couvrent le parcours de vie et de santé des personnes soignées selon le métier exercé ou le champ d'activité dans lequel il est exercé.

3. Ancrages disciplinaires infirmiers

Quelle que soit la fonction exercée, la discipline infirmière propose un cadre structurant au professionnel. Ce cadre précise le centre d'intérêt de cette discipline professionnelle : le métaparadigme infirmier. Proposé par Fawcett (1984), le métaparadigme se compose de quatre concepts définis à un niveau d'abstraction élevé :

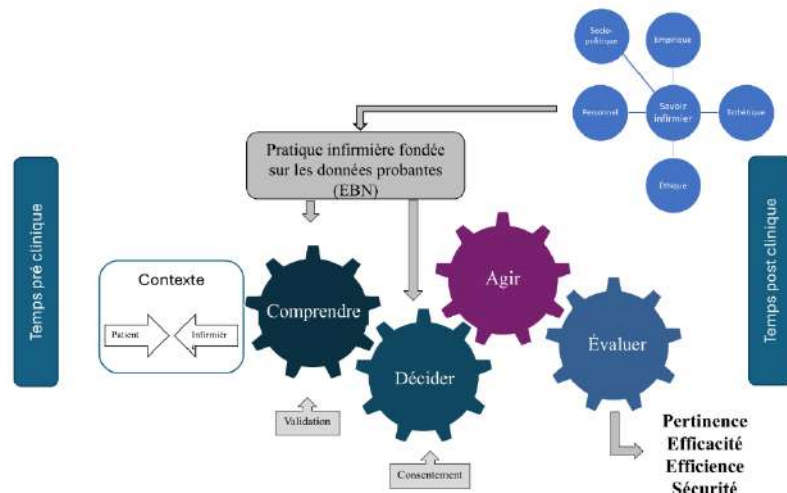
- La personne
- La santé
- L'environnement
- Les soins infirmiers

Ces quatre concepts sont mis en interrelations dans le métaparadigme:

- La personne et la santé : la discipline infirmière est concernée par les principes et les lois qui gouvernent le processus de vie, d'atteinte du bien-être ainsi que par le fonctionnement optimal des êtres humains malades ou en bonne santé,
- La personne et l'environnement : la discipline infirmière est concernée par les régularités qui gouvernent les interactions de l'être humain et de son environnement tant dans les situations habituelles de la vie que dans les moments de crise.
- La santé et les soins infirmiers : la discipline infirmière est concernée par les interventions infirmières qui affecteront positivement la santé de la personne,
- La personne, l'environnement et la santé : la discipline infirmière est concernée par une approche globale de la santé des êtres humains en interaction avec leur environnement.

Le métaparadigme souligne la primauté du raisonnement clinique dans toute activité infirmière ainsi que les prises de décision qui incombent aux infirmières dans le cadre de l'autonomie clinique qui leur est attribuée. La mise en œuvre du raisonnement clinique constitue l'étape préalable à la conception d'un projet de soins ou de santé pertinent.

Pour être effectif, ce processus nécessite d'être alimenté par différents types de connaissances. La pratique infirmière fondée sur les données probantes est indissociable du raisonnement clinique afin que les prises de décision soient pertinentes et efficaces.



Raisonnement clinique, conception du projet de soins/de santé et mobilisation des connaissances (Debout c, 2020)

Par ailleurs, l'activité de tout infirmier se répartit en deux catégories :

- Les **soins cliniques directs** (soins de base, techniques, éducatifs et relationnels) et les soins à portée populationnelle (éducation à la santé, prévention, ...)
- Les **activités indirectes**, encore appelées activités afférentes aux soins, il s'agit de coordination des parcours, de la traçabilité des soins,

Méthode d'élaboration du référentiel de certification périodique des IADE

1. Création de trois groupes de travail

- Groupe de rédaction
- Groupe de relecture
- Groupe de validation

2. Analyse de terrain de l'exercice IADE contemporain

Cette analyse a été effectuée dans les différents champs d'activité ouverts à l'exercice des IADE :

- Anesthésie/Salle de surveillance post interventionnelle,
- Urgences/urgences préhospitalières,
- Réanimation,
- Evaluation et traitement du patient douloureux (douleur aiguë, douleur chronique),
- Activités au sein d'une équipe d'abord vasculaire
- Activités en médecine périopératoire

3. Recherche bibliographique internationale

Une recherche bibliographique internationale a été réalisée dans deux axes :

- Dispositifs de certification périodiques développés au sein de la profession infirmière à l'étranger
- Dispositifs de certification périodique dédiés à l'exercice des infirmiers anesthésistes

Au terme de cette recension, deux exemples étrangers ont particulièrement retenu l'attention du groupe de rédaction :

- Les recommandations de la Fédération internationale des infirmières anesthésistes (IFNA)¹¹
- Le dispositif de recertification périodique mis en place aux Etats-Unis par le National Board of Certification and *Recertification* for Nurse Anesthetists (NBCRNA)¹²

¹¹ <https://ifna.site/> accédé en juin 2025

¹² <https://www.nbcna.com/> accédé en juin 2025

4. Les postulats retenus

Plusieurs postulats ont été retenus et ont guidé les décisions relatives au développement du référentiel de certification périodique des IADE :

- Le haut niveau d'exigence en matière d'actualisation des connaissances et des compétences eu égard à l'autonomie clinique des IADE et à la vulnérabilité des patients qu'ils soignent
- La nécessaire articulation des parcours de développement professionnel continu et de certification périodique des IADE
- La faisabilité des exigences formulées
- La simplicité de mise en œuvre qui conditionne l'atteinte des objectifs de la certification périodique des professionnels de santé

5. Conception du référentiel IADE

La conception du référentiel a nécessité l'articulation de plusieurs éléments :

- L'identification des profils IADE en exercice
- La déclinaison des 4 axes du référentiel national
- La conception du parcours de certification périodique des IADE
- L'élaboration d'une typologie des actions

6. Validation interne et externe

La validation du référentiel a été opérée à deux niveaux : interne et externe.

6.1 Validation interne

Groupe de relecture :

- Membres des conseils d'administration du SNIA
- Membres des conseils d'administration du CEEIADE

Groupe de validation :

- Membres du conseil d'administration du CNPIA

6.2 Validation externe

- Direction générale de l'offre de soins (DGOS)
- Agence du numérique en santé (ANS)

7. Articulation du référentiel IADE avec ceux des autres CNP de la profession infirmière

Certaines situations d'IADE relèvent du périmètre de plusieurs CNP de la profession infirmière :

- CNPI : douleur, SMUR, SP, SSPI, perfusionnistes, ...
- CNP IPA : Domaine d'intervention urgences
- Collège des Infirmiers Puériculteurs : communication avec l'enfant et l'adolescent, Réanimation néonatale et pédiatrique, transferts pédiatriques, situations critiques en salle de naissance
- CNP IBODE : Axe 4 (BO), communication, situations critiques au bloc opératoires

Ce sujet requiert également une articulation pluriprofessionnelle :

- Avec les CNP médicaux
 - Urgences
 - MAR
- Avec le CNP des sage-femmes :
 - Prise en charge de la parturiente
 - Analgésie obstétricale

Cette liste et les éléments qui la composent ne sont pas exhaustifs et devront faire l'objet de réévaluations et d'adaptations régulières.

1. Champs d'activités de l'IADE

Le Code de la Santé Publique attribue différents champs d'activités à l'infirmier anesthésiste diplômé d'Etat (IADE) :

- Pratique de l'anesthésie
- Salle de surveillance post interventionnelle (SSPI)
- Urgences pré hospitalières
- Transferts infirmiers inter hospitaliers de patients intubés, ventilés ou sédatisés.
- Évaluation et traitement de la douleur
- Réanimation

Une exclusivité de fonction est attribuée aux IADE dans le domaine de la pratique de l'anesthésie dans une relation collaborative avec le médecin anesthésiste.

Cette exclusivité de fonction concerne également les transferts inter hospitaliers de patients intubés, ventilés ou sédatisés.

Les champs d'activités en anesthésie, dans le cadre des urgences pré hospitalières requièrent de l'IADE une mobilisation de compétences cliniques mais également l'exercice d'un leadership partagé.

L'activité en SSPI, dans le cadre de transferts infirmiers inter hospitaliers de patients en situation critique, en réanimation et dans le cadre d'une équipe douleur demande à l'IADE d'articuler des activités cliniques mais également des activités à destination des équipes soignantes reposant sur le leadership clinique de l'IADE. Ces dernières prennent des formes variées : formation, introduction d'innovations, accompagnement du changement, amélioration continue de la qualité et gestion des risques.

L'activité dans le cadre du parcours patient en médecine péri-opératoire, elle prend des formes multiples : éducation du patient, contribution apportée à la consultation pré-anesthésique et à la visite pré-anesthésique, suivi du patient en post-opératoire notamment de l'analgésie en utilisant les outils du numérique en santé.

Quel que soit son secteur d'activité l'IADE contribue activement à la formation clinique des étudiants, notamment des étudiants IADE, en qualité de maître de stage, de tuteur ou encore d'encadrant de proximité.

L'IADE participe également à la production de connaissances scientifiques par la recherche et à leur diffusion.

L'évolution de carrière des IADE peut les conduire notamment à exercer des fonctions d'encadrement, de formation et de recherche.

2. Typologie des profils IADE selon la nature de leur activité

L'activité principale des IADE est diversifiée, elle comprend :

- Des activités cliniques exercées à tout âge de la vie
 - En secteur d'anesthésie (bloc opératoire, radiologie interventionnelle, endoscopies, ...)
 - En salle de surveillance post interventionnelle
 - Aux urgences (notamment salles de déchocage) et dans le cadre des urgences préhospitalières
 - En réanimation
 - Au sein d'une équipe d'évaluation et de traitement de la douleur (consultation, ...)
 - En unité d'abords vasculaires
 - Dans l'accompagnement des PMO et de parcours de patients greffés
- Des activités de formation exercées
 - Au sein d'une école d'IADE
 - Au sein d'un institut préparant à d'autres métiers de la santé (IFSI, IFA, ...)
 - Au sein d'un institut de formation de cadres de santé
 - Dans le cadre d'un organisme de formation continue (organisme privé, CESU, centre de simulation intra hospitalier ...)
- Des activités de leadership et management exercées en qualité de :
 - Régulateur de bloc opératoire
 - Cadre de santé
 - Cadre paramédical de pôle
 - Cadre supérieur de santé
 - Directeur des soins
- Des activités de recherche scientifique et de valorisation des résultats en qualité
 - D'investigateur principal
 - D'investigateur associé
 - De membre d'une équipe de recherche

Il est à noter que de nombreux IADE occupent un poste composite qui articule plusieurs activités principales selon une quotité définie ; par exemple 50% en activité clinique en secteur d'anesthésie et 50% en activité de formation au sein d'une école d'IADE ou encore au sein d'une équipe douleur une fonction qui articule 60% d'activité clinique, 20% d'activité de formation et 20% d'activité de recherche. Il faut également citer l'émergence récente d'IADE enseignants-chercheurs mono appartenant.

A leur activité principale vient s'ajouter toute une gamme **d'activités associées réalisées de manière plus ponctuelles** :

- Développement de compétences
 - Maître de stage
 - Encadrant de proximité
 - Tuteur de stage
 - Mentor
 - Formateur occasionnel en école d'IADE, en institut de formation préparant aux métiers de la santé ou encore au sein d'un établissement/d'un organisme de formation continue
- Organisation, coordination et management
 - Management (faisant fonction de cadre de santé, référent de l'équipe d'IADE)
 - Référent logistique/technologique/numérique, qualité /vigilances
- Qualité/gestion des risques/développement durable
 - Rédaction/actualisation de protocoles au sein de l'équipe/de l'établissement
 - Contribution au développement d'un itinéraire clinique (pédiatrie, situation de handicap, ...) /RAAC
- Leadership professionnel
 - Exercice d'un mandat au sein d'une organisation professionnelle (association, syndicat, ordre, CNP)
 - Membre d'une instance hospitalière /établissement de formation
- Scientifique
 - Membre d'une société savante
 - Recherche scientifique
 - Publiant
 - Dans une revue professionnelle
 - Dans une revue scientifique
 - Sur support numérique
- Direction de mémoire
 - Grade licence
 - Grade master

Parcours de certification périodique des IADE

1. Éléments de cadrage

- Plusieurs mots-clés ont guidé la conception du parcours de certification périodique des IADE: compétences, sécurité, qualité et efficience mais également faisabilité et acceptabilité
- Périodicité de la certification : à terme 6 ans
- Les dispositifs de développement professionnel continu (DPC) et de certification périodique ont été articulés : pour mémoire l'obligation de DPC impose que le professionnel réalise deux actions de deux types différents (formation, évaluation des pratiques, gestion des risques) sur une période de trois ans
- Une action n'est pas nécessairement ciblée sur un seul axe du référentiel

2. Parcours obligatoire

2 actions minimum de formation par axe sur le parcours de 6 ans

Une action peut concerner plusieurs axes. Le professionnel pourra choisir alors dans quel axe, il souhaite valider son action sur la plateforme numérique dédiée.

Conformément à la démarche et aux méthodes de DPC préconisées par la HAS¹³, les actions sont réparties en 3 types :

2.1 Actions d'évaluation et amélioration des pratiques

- Audit clinique¹⁴
- Bilan de compétences¹⁵
- Chemin clinique¹⁶
- Exercice coordonné et protocolé d'une équipe pluri professionnelle de soins en ambulatoire¹⁷ (méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de formation Patient traceur)

¹³ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3019317/fr/demarche-et-methodes-de-dpc accédé en septembre 2025

¹⁴ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807705/fr/audit-clinique accédé en septembre 2025

¹⁵ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2811610/fr/bilan-de-competences accédé en septembre 2025

¹⁶ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807716/fr/chemin-clinique accédé en septembre 2025

¹⁷ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2811649/fr/exercice-coordonne-et-protocole-d-une-equipe-de-soins-en-ambulatoire accédé en septembre 2025

- Registre, observatoire, base de données (méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de gestion des risques)¹⁸
- Réunion de concertation pluridisciplinaire ¹⁹
- Revue de pertinence des soins ²⁰
- Staffs d'une équipe médico-soignante, groupes d'analyse des pratiques²¹
- Suivi d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins ²²

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de gestion des risques

- Test de concordance de script (TCS) ²³

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de formation

- Vignettes cliniques²⁴

2.2 Actions de gestion des risques

- Accréditation des médecins et des équipes médicales (art. 16 de la Loi 2004-810 du 13 août 2004)²⁵

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de formation et comme action d'évaluation et d'amélioration des pratiques

- Gestion des risques en équipe²⁶

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action de formation et comme action d'évaluation et d'amélioration des pratiques

- Revue de mortalité et de morbidité (RMM) ²⁷

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action d'évaluation et d'amélioration des pratiques

¹⁸ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807860/fr/registre-des-pratiques-observatoire-base-de-donnees accédé en septembre 2025

¹⁹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2806878/fr/reunion-de-concertation-pluridisciplinaire accédé en septembre 2025

²⁰ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807060/fr/revue-de-pertinence-des-soins accédé en septembre 2025

²¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807236/fr/staffs-d-une-equipe-medico-soignante-groupes-d-analyse-de-pratiques-gap accédé en septembre 2025

²² https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807642/fr/suivi-d-indicateurs-de-qualite-et-de-securite-des-soins accédé en septembre 2025

²³ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807650/fr/test-de-concordance-de-script-tcs accédé en septembre 2025

²⁴ https://www.has-sante.fr/jcms/p_3201597/fr/methode-de-dpc-vignettes-cliniques?preview=true accédé en septembre 2025

²⁵ https://www.has-sante.fr/jcms/c_428381/fr/accréditation-des-medecins-et-equipes-medicales accédé en septembre 2025

²⁶ https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-06/fiche_dpc_gdr_equipe_2014-06-24_11-13-56_822.pdf accédé en septembre 2025

²⁷ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807103/fr/revue-de-mortalite-et-de-morbidite-rmm accédé en septembre 2025

2.3 Actions de formation

- Formation en ligne ou e-learning²⁸
- Formation présentielle²⁹
- L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat³⁰ (Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action d'évaluation et d'amélioration des pratiques)
- Réunion de revue bibliographique ou journal club³¹
- Simulation en santé³²

Méthode qui peut aussi être valorisée en tant qu'action d'évaluation et d'amélioration des pratiques et de gestion des risques.

3. Parcours de certification périodique conseillé

Ce parcours articule trois éléments clés : la capitalisation de crédits, la catégorisation des actions ouvrant à l'attribution des crédits et un parcours conseillé d'acquisition des crédits.

3.1 Définitions

- **Crédit** : valorisation chiffrée attribuée à une action en regard de la charge de travail induite par la réalisation de l'action (temps, investissement, ...)
- **Catégorie** : hiérarchique appliquée aux actions en fonction de la contribution qu'elles apportent à l'axe concerné, deux catégories d'actions ont été retenues : actions **prioritaires relatives à l'exercice de l'infirmier-anesthésiste** (catégorie 1) autre type d'actions (catégorie 2)
- **Parcours** : articulation d'actions permettant de capitaliser des crédits en fonction de leur catégorie sur une période de 6 ans. In fine, au terme du parcours de 6 ans, le professionnel doit avoir capitalisé le nombre de crédits requis pour être re certifié au regard des attendus définis par le CNP

3.2 Capitalisation de crédits au terme de la période des six ans

100 crédits devront être capitalisés par l'IADE au terme d'une période de 6 ans.

²⁸ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807825/fr/formation-en-ligne-ou-e-learning accédé en septembre 2025

²⁹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807852/fr/formation-presentielle accédé en septembre 2025

³⁰ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2811684/fr/l-encadrement-de-stages-la-maitrise-de-stage/le-tutorat

³¹ https://www.has-sante.fr/jcms/c_2806897/fr/reunion-de-revue-bibliographique-ou-journal-club accédé en septembre 2025

³² https://www.has-sante.fr/jcms/c_2807140/fr/simulation-en-sante accédé en septembre 2025

3.3 Catégorisation de crédits

Quotité de crédits acquis selon les catégories :

- Crédits de la catégorie 1 : conseillé 60 sur 6 ans
- Crédits de la catégorie 2 : conseillé 40 sur 6 ans

Soit un ratio conseillé de 60/40 entre les catégories 1 et 2.

3.4 Parcours de certification périodique des IADE conseillé sur les six années

Cycle certification périodique	6 ans						Crédits requis
Cycle DPC	3 ans			3 ans			
	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	
Axe 1	Actions de formation Actions libres			Actions de formation Actions libres			
Axe 2			Actions d'analyse des pratiques Actions de gestion des risques Actions libres			Actions d'analyse des pratiques Actions de gestion des risques Actions libres	
Axe 3		Actions de formations centrées sur la personne			Auto-évaluation approche centrée sur la personne		
Axe 4	Auto-évaluation santé et facteurs de risque			Auto-évaluation santé et facteurs de risque			

Le référentiel de certification périodique des IADE

1. AXE 1 : Actualiser les connaissances et les compétences



1.1 Cadre de référence

Sept compétences constituent le référentiel de l'IADE :

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient et de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
4. Assurer et analyser la qualité et la sécurité en anesthésie-réanimation.
5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence et l'analésie.

De manière transversale, le raisonnement clinique, la prise de décision, la pratique fondée sur les données probantes et l'anticipation constituent l'épine dorsale de l'activité de l'IADE quel que soit le champ d'activité dans lequel il exerce. Les jugements cliniques de l'IADE reposent sur l'articulation de données cliniques, paracliniques mais également contextuelles (temps chirurgicaux, demandes particulières du chirurgien, ...). Il est à souligner la présence constante de l'IADE auprès du patient durant la réalisation de l'acte anesthésique gage de la sécurité et de la qualité de la prise en charge.

Les sept compétences de l'IADE peuvent être classées en deux catégories :

- Les compétences cliniques et techniques (incluant le numérique en santé)
- Les compétences non techniques

La mise en œuvre de sept compétences dans l'exercice de l'IADE requiert la mobilisation de connaissances multiples. La typologie des connaissances utiles aux professionnels infirmiers proposée par Carper (Carper, 1978) et par White (White, 1995) a été adaptée au regard des spécificités de l'exercice IADE.

On distingue ainsi deux catégories de connaissances :

- Les connaissances théoriques, scientifiques et technologiques

Elles sont issues des sciences constitutives, les sciences infirmières, et d'une multitude de sciences contributives (sciences humaines et sociales et droit, sciences physiques, biologiques et médicales) appliquées à l'anesthésie, la réanimation, les urgences et l'évaluation et le traitement de la douleur.

On constate une obsolescence rapide de certaines de ces connaissances/technologies (propre à l'anesthésie ou à l'intervention qui motive la pratique d'une anesthésie) imposant à l'IADE une actualisation fréquente. Les connaissances spécifiques en matière de numérique en santé.

- Les autres types de connaissances mobilisées :
 - Elles sont multiples et conditionne une pratique centrée sur la personne :
 - La connaissance de soi
 - Les connaissances permettant l'identification des dilemmes éthiques et la mise en œuvre du processus de raisonnement éthique
 - Les connaissances nécessaires à l'individualisation des soins, interface patient/environnement technologique
 - Les connaissances permettant d'exercer un plaidoyer en faveur du patient

La spécificité du patient et de chaque situation de soins, explorée grâce à la mise en œuvre du raisonnement clinique, requiert la mobilisation de tout ou partie de ces connaissances. La sélection adéquate de ces connaissances conditionnera l'expression des compétences de l'IADE en situation.

Toute pratique professionnelle infirmière repose sur la prise en compte de quatre concepts en interrelation : la personne, sa santé, son environnement et les soins infirmiers (Fawcett, 1984).

Chacun de ces concepts est transposé de manière singulière dans l'exercice de l'IADE.

Le concept d'environnement présente des caractéristiques particulières dans l'exercice de l'IADE. En effet, les environnements cliniques dans lesquels évoluent l'IADE sont hautement technicisés (bloc opératoire, SSPI, réanimation, ...).

On observe une évolutivité rapide des techniques et des technologies utilisées par l'IADE. En outre, les évolutions des techniques en chirurgie, en endoscopie et en radiologie interventionnelle mais aussi en pharmacologie impactent nécessairement l'exercice de l'IADE.

Il faut enfin ajouter les spécificités des environnements rencontrés dans le cadre des urgences pré hospitalières, leur singularité limite leur prédictibilité.

Intégrer la notion de développement durable dans l'actualisation des connaissances et de compétences.

Les références utilisées dans le cadre de cet axe sont :

- Références nationales
 - Référentiel de compétences et référentiel de formation IADE (2012)
 - Référentiel TIIH
 - Référentiel SMUR
 - Référentiels SFETD
 - Rapport relatif à l'offre de soins critiques (2021)
 - Recommandations de bonnes pratiques cliniques disponibles dans les champs d'exercice ouverts à l'IADE
- Références internationales
 - Recommandations de la fédération internationale des infirmiers anesthésistes (IFNA)
 - Dispositif de re certification du national board of certification and recertification for nurse anesthetists (NBCRNA) ³³

1.2 Attendus

Prenant en compte ces différents facteurs qui requièrent de la part de l'IADE la mise en œuvre d'une démarche d'actualisation de ses connaissances et compétences spécifiques à partir du référentiel de compétences IADE de 2012, une liste de thèmes centraux a été dégagée :

- Approfondissement du raisonnement clinique de l'IADE
- Pratique fondée sur les données probantes
 - Approfondissement des compétences en recherche bibliographique
 - Approfondissement des compétences en lecture critique d'articles scientifiques
- Actualisation des connaissances et des compétences dans des domaines ciblés :
 - Gestion des voies aériennes (intubation difficile, ...)
 - Pharmacologie clinique
 - Physiopathologie (comorbidités et anesthésie, ...)
 - Équipements et technologie incluant le numérique en santé en anesthésie, en médecine péri-opératoire, réanimation, urgences et douleur
- Approfondissement des connaissances et des compétences en matière de leadership clinique

³³ https://www.nbcna.com/continued-certification/CPC_Program accédé en décembre 2022

1.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe

Actions	Description de l'action	Catégorie et crédits	Critères relatifs à l'opérateur	Documents preuves à produire pour l'attribution de crédits
Formations				
Actions de formation Notamment sur les thématiques listées ci-dessous : - Gestion des voies aériennes (intubation difficile, ...) - Pharmacologie clinique - Physiopathologie (comorbidités et anesthésie, ...) - Équipements et technologie incluant le numérique en santé en anesthésie, réanimation, urgences et douleur	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi Certifié ANDPC	Attestation de programme/participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle	Participer à une simulation en santé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Webinaire / podcasts	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire en lien avec les champs d'activités ouverts à l'exercice de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle sur un thème ciblé en lien avec l'exercice IADE/dans le domaine d'activité ouvert aux IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Communication orale dans un congrès	Communication plénière : présentation faite en séance plénière, devant l'ensemble des participants du congrès. Elle est généralement donnée sur invitation de l'organisation à un intervenant reconnu pour son expertise. Communication parallèle : présentation réalisée dans une session thématique parallèle, devant un auditoire plus restreint. Elle provient en général d'une proposition soumise par les participants et sélectionnée par le comité scientifique.	Cat 2 Communication plénière Crédit : 10 Communication parallèle Crédit : 5	Auto-déclaration Auto-déclaration	Produire le programme dans lequel la présentation est incluse Produire le programme dans lequel la présentation est incluse
Eposter dans un congrès	Présentation scientifique ou professionnelle sous format numérique	Cat 2 10 crédits	Auto-déclaration	Programme dans lequel le eposter est inclus
Direction d'ouvrage	Direction d'un ouvrage, coordination des auteurs	Cat 2 Crédits : 60	Auto-déclaration	Référence bibliographique de l'ouvrage
Rédaction d'article ou de chapitre d'ouvrage	Rédaction d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage	Cat 2 30 crédits	Auto-déclaration	Référence bibliographique de l'article ou du chapitre d'ouvrage publié

Activités de Recherche	Différents types de contributions peuvent être apportées :	Cat 2	Établissement de santé	
	Investigateur principal ou associé dans un projet de recherche	Investigateur principal 60 Crédit Investigateur associé 30 Crédits		Attestation de l'établissement pour l'investigateur principal/investigateur associé
	Contribution au recueil de données de recherche	5 Crédits		Attestation délivrée par l'investigateur principal
	Guidance de mémoire de niveau master	Crédits 10	Établissement de formation	Direction de mémoire : Attestation de l'établissement de formation indiquant le niveau académique du programme, le thème et la modalité du mémoire (revue de la littérature, recherche empirique)
	Membre d'un jury de soutenance d'un mémoire de master	Crédits : 4	Établissement de formation	Attestation de l'établissement de formation indiquant le niveau académique du programme, le thème et la modalité du mémoire (revue de la littérature, recherche empirique)
	Parcours de formation doctorale	Crédits : 60		Attestation d'inscription fournie par l'école doctorale ou attestation produite par le directeur de thèse
Réunion de revue bibliographique ou Journal club³⁴	Animateur d'une réunion de revue bibliographique ou d'un journal club	Cat 2 Crédit 30	Établissement de santé	Attestation de l'employeur
	Participant d'une réunion de revue bibliographique ou d'un journal club	Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation de l'animateur
Élaboration de recommandations professionnelles	Gestion des risques en équipe Inclusion au groupe d'experts Contribution à la rédaction de recommandations professionnelles fondées sur les données probantes. Participation à un groupe de travail pluridisciplinaire pour l'élaboration de référentiels. Mise en place d'outils méthodologiques pour la diffusion des bonnes pratiques.	Cat 2 10 crédits/ documents	Société savante concernée/HAS	Attestation de la société savante/CNP si expert proposé par le CNP

³⁴https://www.has.sante.fr/upload/docs/application/pdf/201711/reunion_de_revue_bibliographique_ou_journal_club.pdf accédé en septembre 2025

Maîtrise de stage/tutorat	L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat IADE cadre de santé : maîtrise de stage IADE : tutorat IADE : encadrant de proximité	Cat 2 <u>Maître de stage</u> 1 Crédit pour 4 étudiants <u>Tuteur</u> 4 Crédits/ EIA <u>Encadrant de proximité</u> 5Crédits/ année si lieu de stage validé	Établissement de santé	Attestation employeur : activité réalisée Attestation de formation au tutorat
Mentorat	L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat	Cat 2 4 Crédit par mentoré/année	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation à un comité éditorial de revues	Contribution aux travaux d'un comité éditorial Coordination d'un numéro de la revue	Cat 2 Crédit : 10/an Crédit : 30/an	Revue concernée	Attestation du rédacteur en chef faisant mention de l'assiduité aux activités du comité
Travaux d'expertise au niveau institutionnel	Gestion des risques en équipe Travaux de groupe	Cat 2 10 Crédit par production	Établissement de santé	Attestation employeur
Formation des experts des organismes agréés d'accréditation	Animation de sessions de formation pour experts en accréditation. Accompagnement des experts dans l'appropriation des référentiels qualité. Élaboration de supports pédagogiques pour la formation des évaluateurs.	Cat 2 Crédits : 30	Organisme agréé	Attestation de l'organisme
Analyse des pratiques				
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe	Gestion des risques en équipe Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
L'élaboration de chemins cliniques	Pilotage du projet Participation à la construction de parcours de soins standardisés. Élaboration collaborative de protocoles intégrés aux chemins cliniques. Contribution à l'optimisation des trajectoires patients.	Cat 2 Crédits : 30 par projet piloté Crédits : 10 par chemin clinique	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation

Revue de pertinence	Animateur de sessions Contribution à la réalisation d'analyses de pertinence des soins et pratiques. Participation à des revues de dossiers pour évaluer la qualité et l'adéquation des prises en charge. Contribution à l'identification d'axes d'amélioration des pratiques cliniques.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 10 par session	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation
Gestion des risques				
Rédaction/actualisation de protocoles, d'aides cognitives	Gestion des risques en équipe Pilotage du groupe Rédaction de protocoles en lien avec la pratique clinique. Actualisation de référentiels et d'aides cognitives basées sur les recommandations. Élaboration d'outils d'aide à la décision pour sécuriser les pratiques	Cat 2 Crédits : 30 Crédits :10	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation
Conception/mise en œuvre/évaluation de séances de simulation	Conception de scénarios pédagogiques en simulation haute-fidélité. Animation de séances de simulation pour le développement des compétences cliniques. Évaluation de l'impact pédagogique des dispositifs de simulation	Cat 2 60mn = 2 crédits	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation
Actions libres				
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP au regard de la demande individuelle	Déclaratif	

2. AXE 2 : Renforcer la qualité des pratiques professionnelles



2.1 Cadre de référence

Examiner la qualité des pratiques professionnelles de l'IADE nécessite au préalable de souligner plusieurs aspects propres à cet exercice professionnel.

Il convient tout d'abord de souligner la vulnérabilité accrue des patients confiés à l'IADE. Concernant la pratique de l'anesthésie, il est essentiel de souligner que la mise en œuvre des stratégies d'anesthésie augmente la vulnérabilité du patient qui en bénéficie.

En outre, il est également nécessaire de rappeler que la qualité des prestations et la satisfaction des patients qui en bénéficient sont le produit de la contribution spécifique et complémentaire d'une multitude de professionnels de santé qui concourent à l'accompagnement du parcours patient. Par ailleurs, comme le soulignent les auteurs, l'évaluation des résultats de soins obtenus par les professionnels n'est pas suffisante, le périmètre de l'évaluation doit aussi inclure les structures en place et les processus mis en œuvre dans l'environnement de pratique des acteurs. Cette approche systémique de l'évaluation conditionne la validité des constats opérés et permet le développement de plans d'actions qualité adaptés.

Enfin, il est nécessaire de préciser que l'environnement qui accueille l'interaction patient/IADE est lui-même générateur de risques multiples.

Ces préalables étant posés, il convient de préciser certains aspects de la qualité des pratiques professionnelles de l'IADE en fonction du champ d'activité dans lequel il exerce. L'intervention de l'IADE sera ponctuelle dans le parcours du patient en anesthésie et dans le cadre des urgences préhospitalières. Elle sera plus longue en unité de réanimation en fonction de la durée de séjour du patient. Elle s'inscrira dans la durée lors de l'accompagnement de patients vivant avec une douleur chronique.

Dans le cadre de l'anesthésie

Concernant le champ d'activité anesthésie, le modèle français de pratique de l'anesthésie repose sur une pratique collaborative exclusive médecin anesthésiste-réanimateur/IADE. Ce binôme se caractérise par la contribution apportée par chaque professionnel à l'acte d'anesthésie, par l'autonomie clinique exercée par l'IADE, par son leadership clinique et par la complémentarité de ces deux professionnels de santé.

La qualité de l'acte anesthésique est la résultante directe de l'activité conjointe de ces deux acteurs ainsi que des autres professionnels contribuant à la prise en soins du patient.

L'imputabilité des résultats de l'acte anesthésique est parfois difficile à mettre en évidence au sein de ce binôme.

En outre, la qualité des soins et la satisfaction des attentes et des besoins de l'opéré sont le produit de l'intervention des membres de l'équipe pluriprofessionnelle. Il faut souligner qu'une culture de sécurité est solidement implantée au sein des équipes du bloc opératoire, elle est opérationnalisée grâce à des méthodes et des outils éprouvés (check list, ...).

Toutefois, le processus d'amélioration continue de la qualité des pratiques professionnelles de l'IADE peut être entravé par une multitude de facteurs.

Il faut tout d'abord souligner l'importance que revêt les feedbacks des patients dans l'auto-évaluation de la qualité de la prestation des professionnels de santé. Or, l'organisation de l'activité de l'IADE en péri anesthésie au sein des établissements de santé l'empêche le plus souvent de recueillir à distance l'appréciation du patient de l'expérience qu'il a vécu.

Le stress éprouvé et la stratégie de gestion du stress adoptée par l'IADE peuvent impacter la qualité de sa prestation mais il faut aussi ajouter que l'IADE au bloc opératoire doit également composer avec la manière dont les autres acteurs de l'équipe anesthésique et chirurgicale gèrent leur stress.

L'impact de la fatigue notamment liée aux gardes, au travail de nuit et à l'alternance du travail jour/nuit sur le niveau de performance de l'IADE doit aussi être pris en compte tout comme l'impact de la pression de production observable dans la gestion de l'activité du bloc opératoire.

Enfin, les tensions observables actuellement dans les effectifs des différents professionnels de santé ont un effet potentiellement négatif sur la qualité et la sécurité des soins.

En SSPI,

L'IADE adopte une posture d'expert dans ce domaine des soins infirmiers. Sa contribution à la prise en charge des situations complexes et ses compétences en matière de leadership clinique améliorent la qualité et la performance de l'ensemble de l'équipe. Il est en outre un vecteur d'évaluation et d'analyse des pratiques au sein de l'équipe. Il opère des transferts de connaissances auprès des autres soignants et contribue à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans d'actions qualité.

En périopératoire,

L'IADE joue un rôle pivot dans le parcours patient dans le but de réduire la mortalité post-opératoire alors qu'un nombre sans cesse plus grand de patients sont porteurs de comorbidités (vieillesse, obésité, pathologies chroniques, ...) qui peuvent impacter négativement les résultats cliniques (décès, infection du site opératoire, troubles de l'homéostasie, ...). La contribution des IADE s'inscrit en outre dans une logique d'efficience, de maîtrise des coûts et de réponse aux tensions croissantes au sein des effectifs médicaux

Dans le cadre des urgences pré hospitalières

Dans ce type d'exercice, l'IADE évolue dans un environnement inconnu qui recèle de nombreux facteurs de risque tant pour le patient que pour l'équipe. En outre, l'équipe dispose de ressources plus limitées que dans un environnement hospitalier classique.

Il faut enfin préciser que l'intervention dans le cadre d'une urgence pré hospitalières repose sur un travail en collaboration avec une multitude d'acteurs : sapeurs-pompiers, police, gendarmerie, ...

En unité de réanimation

L'expertise de l'IADE dans ce domaine des soins infirmiers en fait une personne ressource pour l'équipe soignante face aux situations de soins complexes. Son leadership clinique contribue à la stratégie d'amélioration continue de la qualité et de gestion des risques dans ce secteur. Il opère des transferts de connaissances auprès des autres soignants et contribue à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans d'actions qualité.

Dans le cadre de l'évaluation et du traitement de la douleur

Évoluant dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, le renforcement de la qualité des pratiques professionnelles explore à la fois l'activité clinique inhérente à ce type d'exercice, notamment l'éducation thérapeutique du patient et la mise en œuvre des interventions non pharmacologiques, mais également les activités déployées à l'intention des professionnels de santé dans le but d'accroître leur niveau de connaissance et de compétences dans l'évaluation et le traitement du patient douloureux.

Dans le cadre d'une unité d'abord vasculaire

Approche transversale au sein d'un établissement de santé

Accès facilité aux soins : pose de voies d'abord permettant de débiter rapidement un traitement.

Les références utilisées pour cet axe :

- Référentiel de compétences des IADE (2012)
- Référentiel de formation des IADE (2012)
- Référentiel de certification des établissements de santé de la HAS
- Méthodes et outils des démarches qualité pour les établissements de santé

2.2 Attendus

Le renforcement de la qualité des pratiques professionnelles est porteur d'enjeux multiples. Il s'agit de promouvoir, quel que soit le champ d'activité de l'IADE, une pratique fondée sur les données probantes qui intègre les recommandations de bonne pratique, les référentiels qualité, les valeurs professionnelles, l'éthique, la déontologie mais également les attentes des patients.

Il est également important de préciser que la qualité des pratiques professionnelles est la résultante de facteurs multiples : le professionnel mais également l'équipe dans laquelle il évolue et le contexte dans lequel il exerce.

S'il est certes essentiel d'aborder la qualité des pratiques professionnelles sur un angle individuel, il est toutefois nécessaire de souligner que toute évaluation dans ce domaine doit nécessairement intégrer les dimensions collectives et contextuelles.

Dans ce domaine, il est également nécessaire de prendre en compte l'évolution des organisations et de l'encadrement, notamment le périmètre des cadres de santé de proximité mais également leur origine professionnelle. On observe en effet dans de nombreuses équipes que les activités relatives à l'amélioration continue de la qualité, à la gestion des risques et à la mise en œuvre des vigilances sont souvent confiées à des référents IADE lorsque le périmètre couvert par le cadre est très large ou que ce dernier n'est pas lui-même IADE.

Des objectifs ciblés ont pu être dégagés :

- Évaluer les pratiques professionnelles et proposer des projets d'amélioration de la qualité mise en conformité au regard des bonnes pratiques.
- Favoriser l'émergence de la culture de sécurité au sein des établissements de santé.
- Identifier les contextes/situations qui majorent les risques : pression de production, insuffisance d'équipement, manque d'effectifs
- Former à la pratique fondée sur les données probantes (*evidence based nursing-EBN*)
- Promouvoir la mise en œuvre de l'EBN au quotidien afin d'éclairer les processus de prise de décision qui au sein du raisonnement clinique de l'IADE
- Favoriser la diffusion des données probantes
- Faciliter l'accès aux données probantes
- Promouvoir le développement des compétences non techniques de l'IADE afin d'articuler sa contribution spécifique au sein de l'équipe pluriprofessionnelle
- Conforter le développement de l'intelligence émotionnelle nécessaire à l'IADE pour évoluer dans des contextes réunissant des facteurs de stress multiples
- Conforter la culture de sécurité
- Inciter à la déclaration des événements indésirables, application des procédures de vigilance
- Participer aux CREX pluridisciplinaires et plus largement à la mise en œuvre des autres méthodes d'analyse de pratique professionnelle

2.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe

Actions	Description de l'action	Catégorie et crédits	Critères relatifs à l'opérateur	Documents preuves à produire pour l'attribution de crédits
Formations				
Actions de formation intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi Certifié ANDPC	Attestation de programme/participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une simulation en santé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Webinaire / podcasts intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Analyse des pratiques				
Protocollisation des prises en charge interdisciplinaires/pluriprofessionnel , conception d'aides cognitives	Gestion des risques en équipe Pilotage du projet Contribution à l'élaboration de protocoles de prise en charge en collaboration interdisciplinaire. Participation à la formalisation de parcours pluriprofessionnels coordonnés. Contribution au développement d'outils d'aide à la décision clinique. Contribution à la conception de supports cognitifs pour sécuriser la pratique.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 20 Crédits : 20 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur

Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe	Gestion des risques en équipe Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
Contribuer au développement/évaluation/ajustements de la RAAC	Pilotage du projet Participation à la mise en œuvre et au suivi des programmes RAAC. Évaluation et adaptation des protocoles RAAC aux besoins des patients.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 30 Crédits : 30	Établissement de santé	Attestation employeur
Analyse des décisions cliniques concertées	Animation de réunions Participation à des réunions de concertation pluridisciplinaire. Participation à une analyse collective des décisions cliniques complexes.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Actions d'Évaluation des Pratiques Professionnelles EPP en équipe	Gestion des risques en équipe Animation d'EPP Contribution à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles en équipe. Participation à des audits et actions d'amélioration de la qualité.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Promouvoir le respect des recommandations de bonnes pratiques	Sensibilisation des équipes à l'application des référentiels nationaux. Promotion de la conformité des pratiques aux recommandations.	Cat 2 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Suivi d'indicateurs	Participation au suivi des indicateurs qualité et sécurité des soins. Analyse des données pour le pilotage de l'amélioration continue.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 15	Établissement de santé	Attestation d'employeur
Participation régulière à un registre de pratiques	Collecte et saisie de données dans un registre de pratiques professionnelles. Contribution au suivi longitudinal des activités cliniques	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 15	CNP concerné	Attestation CNP

Participation aux instances opérationnelles de l'établissement (CLIN, CLUD, ...)	Implication dans les instances qualité et sécurité de l'établissement. Participation active aux comités institutionnels (CLIN, CLUD, etc.).	Cat 2 10 Crédits/ An	Établissement de santé	Attestation employeur
Référent encadrement de l'équipe	Référent pour l'encadrement et l'accompagnement des professionnels. Organisation et suivi de l'intégration des nouveaux arrivants.	Cat 2 10 Crédits/ An	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation à une démarche des médecins et des équipes médicales	Collaboration aux démarches d'amélioration de la qualité avec les équipes médicales. Participation aux projets institutionnels pluridisciplinaires	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur Attestation d'accréditation de l'équipe
Gestion des risques				
Adaptation/évaluation de la réalisation de la check-list sécurité du patient	Participation à l'adaptation et au suivi de la check-list sécurité patient. Évaluation de l'application de la check-list dans les pratiques cliniques.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Identification de situations à risques en équipe	Gestion des risques en équipe Contribution à l'identification collective des situations à risques. Participation à l'analyse proactive des facteurs de risques cliniques.	Cat 2 Crédits : 2 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
RMM, CREX, REMED	Participation active aux RMM, CREX et REMED. Contribution à l'analyse des événements indésirables en équipe	Cat 2 10 crédits / session	Établissement de santé	Attestation employeur
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS. Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Mise en œuvre d'une SSP	Participation à la conception et au déploiement d'une stratégie de sécurité des patients (SSP). Animation d'actions de sensibilisation à la sécurité des soins.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur

Protocolisation d'une SAR	Élaboration et formalisation d'un protocole de Situation à Risque (SAR). Participation à la diffusion et au suivi d'un protocole SAR en équipe.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Référent qualité/vigilance au sein d'une équipe	Référent qualité et vigilance pour l'équipe soignante. Suivi des indicateurs et coordination des actions qualité/sécurité.	Cat 2 15 Crédits/an	Établissement de santé	Attestation employeur
Actions libres				
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP au regard de la demande individuelle	Déclaratif	

3. AXE 3 : Améliorer la relation avec les patients



3.1 Cadre de référence

La relation interpersonnelle et la communication thérapeutique constituent des caractéristiques centrales de tout exercice professionnel infirmier.

Les compétences requises pour mettre en œuvre une communication adaptée au patient et à ses proches sont développées dans le cadre de la formation infirmière initiale.

Ces aspects sont approfondis en formation IADE afin de prendre en compte les particularités des patients rencontrés dans les différents champs d'exercice ouverts à ces professionnels. La particularité de l'exercice IADE réside dans le fait qu'il n'est pas focalisé sur une population de patients spécifique mais qu'il intervient dans une étape du parcours patient et se trouve donc confronté à la diversité des patients (âge, comorbidité, culture, ...) qu'il accompagne.

L'évolution des caractéristiques de la population (démographiques, socio-culturelles, épidémiologiques), de son niveau de littératie en santé, de ses attentes en matière de relations avec les professionnels de santé couplée au principe de démocratie en santé requièrent une adaptation constante des compétences relationnelles des professionnels de santé.

L'évolution des technologies de l'information et de la communication impacte également la relation interpersonnelle unissant le patient et le professionnel de santé.

Les références utilisées dans cet axe sont notamment :

- [HAS – E-santé et participation des patients](#)
- [HAS – Amélioration de l'expérience patient](#)
- [HAS – Démarche centrée patient](#)
- [HAS – Information du patient et consentement](#)
- [HAS – Participation des usagers](#)
- [HAS – Revue de mortalité et de morbidité \(RMM\)](#)
- [HAS – Méthode du patient traceur](#)
- [HAS – Registres de santé](#)

3.2 Attendus

Quatre objectifs généraux guident les actions dans cet axe :

- Actualiser les connaissances et les compétences relatives à la relation interpersonnelle patient/IADE
- Intégrer les nouvelles technologies/outils numériques afin de les mettre au service de la communication avec le patient
- Promouvoir le respect des droits des patients, la prise en compte de son système de valeurs et ses décisions
- Implémenter le principe de démocratie en santé au cœur de l'activité clinique en améliorant l'information du patient, la décision éclairée et la participation aux soins

Ces objectifs généraux nécessitent d'être déclinés plus finement en fonction des domaines d'activité ouverts à l'IADE.

En anesthésie

- Participer à l'information pré opératoire ou obstétricale du patient/de la parturiente, notamment dans le cadre de consultation et de la visite pré-anesthésique
- Accompagner le patient présentant une anxiété opératoire majorée : favoriser la communication positive, l'hypnose conversationnelle
- Impliquer le patient dans sa prise en charge, lui laisser le choix
- Communiquer avec le patient :
 - Vivant avec une déficience auditive
 - Vivant avec une déficience visuelle
 - Âgé
 - Vivant avec une déficience cognitive/d'une pathologie psychiatrique
 - Ne maîtrisant pas la langue française
- Adopter une approche interculturelle
- Utiliser les nouvelles technologies au service de la qualité de la communication avec le patient
- Établir une communication adaptée avec un patient bénéficiant d'une ALR
- Établir une communication adaptée avec un patient intégré dans un programme de récupération améliorée après chirurgie (RAAC).
- Établir une communication adaptée avec un patient en médecine péri-opératoire
- Établir une communication adaptée lors de l'accueil de l'enfant et de ses parents
- Établir une communication adaptée avec la parturiente (analgésie obstétricale, manœuvres obstétricales, césariennes, urgences obstétricales, ...)
- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif d'accueil du patient debout

Dans le cadre des urgences pré hospitalières

- Accompagner le patient en situation d'urgence
- Accompagner les proches confrontés à une urgence

- Accompagner des proches lors d'un décès en intervention
- Adopter une approche interculturelle
- Communiquer avec le patient alcoolisé/sous l'emprise de drogues
- Communiquer avec le patient présentant une déficience cognitive/une pathologie psychiatrique
- Communiquer efficacement lors d'une intervention réalisée dans un contexte de violence conjugale ou de maltraitance
- Utiliser les nouvelles technologies au service de la qualité de la communication avec le patient
- Mettre en œuvre une communication interpersonnelle efficace lors d'une intervention en situation sanitaire exceptionnelle (victimes multiples, catastrophe naturelle, attentat, risque NRBC, ...)

En réanimation

- Établir une communication adaptée avec le patient sédaté
- Adopter une approche interculturelle
- Proposer une relation aidante aux proches du patient hospitalisé en réanimation
- Utiliser les nouvelles technologies au service de la qualité de la communication avec le patient
- Établir une communication adaptée avec les proches en situation de mort encéphalique et de prélèvement multi-organes

Dans le cadre de **l'évaluation et du traitement de la douleur**

- Contribuer à l'évaluation et prise en charge de la douleur aiguë post opératoire
- Adopter une approche interculturelle
- Conduire un entretien d'évaluation du patient vivant avec une douleur chronique
- Dépister les situations et participer à la prévention des patients à risque de présenter des douleurs chroniques
- Engager une relation d'aide auprès d'une patient douloureux chronique
- Utiliser les nouvelles technologies au service de la qualité de la communication avec le patient
- Mettre en œuvre une éducation thérapeutique du patient quant à son traitement antalgique

3.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe

Actions	Description de l'action	Catégorie et crédits	Critères relatifs à l'opérateur	Documents preuves à produire pour l'attribution de crédits
Formations				
Actions de formation Notamment sur les thématiques listées ci-dessous : • Droit des patients/usagers • Adaptation de la prise en charge aux publics spécifiques (handicaps, LGBT, QI+, non-francophone, etc.), • Repérage et prise en charge des patients victimes de violences • Communication thérapeutique, communication interpersonnelle, relation d'aide. • L'annonce d'une mauvaise nouvelle, annonce d'un dommage associé aux soins, ... • Éducation thérapeutique • Prise en charge et accompagnement de la fin de vie notamment dans le cadre d'une approche palliative • Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance dans la pratique du soin et de l'accompagnement	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h/1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une simulation en santé intégrant un patient simulé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Webinaire / podcasts intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement

Activités d'animation de sessions d'éducation thérapeutique du patient	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 20 crédits/ Programme	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Analyse des pratiques				
Réaliser un cycle d'étude sur la perception de la qualité des résultats de soins reçus et/ou de la qualité de l'expérience des soins vécus par les patients/usagers	Mise en place d'une démarche structurée de recueil et d'analyse des indicateurs de résultats rapportés par les patients (PROMs) et/ou d'expérience rapportée par les patients (PREMs), selon une méthodologie validée (ex : questionnaires standardisés, entretiens). Identification des axes d'amélioration à partir des retours patients, intégration des résultats dans le projet d'établissement ou de service. Restitution des résultats aux équipes soignantes et aux patients, avec proposition d'actions correctives ou d'innovations organisationnelles.	Cat 2 20 crédits /travail	Établissement de santé	Synthèse du cycle réalisé et plan d'actions pour améliorer la qualité des soins fournis et/ou la qualité de l'expérience des soins donnés ; participation à un registre de pratiques professionnelles
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou établissement de santé	Attestation de participation
Participation à un programme de soins centré sur le patient	Intégrer activement les patients/usagers dans la conception, l'évaluation et l'amélioration des parcours de soins. Collaboration avec des patients partenaires ou des associations d'usagers pour co-construire des parcours de soins, des supports d'information ou des programmes d'éducation thérapeutique. Organisation de focus groups ou d'ateliers participatifs pour recueillir les attentes et les besoins des patients, et adapter les pratiques professionnelles en conséquence. Formation des professionnels à l'approche centrée patient, en s'appuyant sur des retours d'expérience et des bonnes pratiques identifiées.	Cat 2 1 Crédit/1 heure 10 crédits/ Atelier 2 crédits/ 1h	Établissement de santé	Attestation produite par le responsable du programme
Conception, utilisation et suivi de fiches d'information et de recueil de consentement des patients	Élaborer, diffuser et évaluer des supports d'information et de consentement adaptés aux besoins des patients/usagers : Conception de fiches d'information claires, accessibles et adaptées aux différents publics (langage simplifié, supports visuels, versions multilingues), en conformité avec les recommandations légales et éthiques. Formation des professionnels aux supports d'information Actualisation régulière des supports en fonction des évolutions réglementaires, des retours patients et des bonnes pratiques.	Cat 2 5 Crédits/fiche 2 crédits/h 2 crédits/ fiche réactualisée	Établissement de santé	Attestation employeur

Programme d'EPP associant les patients	Intégrer les patients/usagers dans les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). Participation de patients traceurs ou de représentants d'usagers à des revues de dossiers, des audits cliniques ou des revues de mortalité/morbidité (RMM), pour apporter un regard complémentaire sur la qualité et la sécurité des soins. Formation des professionnels à l'intégration du point de vue des patients dans les démarches d'EPP, et à l'utilisation des retours patients comme levier d'amélioration. Restitution des résultats et des plans d'action aux patients participants, pour renforcer la transparence et la confiance	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 10 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Utiliser la méthode du patient traceur pour évaluer la qualité et la sécurité des soins	Sélection de patients volontaires pour retracer leur parcours de soins, identifier les points forts et les dysfonctionnements, et proposer des axes d'amélioration. Analyse pluridisciplinaire des parcours, incluant le point de vue du patient, pour évaluer la conformité aux bonnes pratiques et la continuité des soins. Intégration des enseignements tirés dans le plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Cat 2 20 crédits/démar- che	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients	Participation active à des registres nationaux ou locaux, en intégrant des indicateurs de résultats ou d'expérience rapportés par les patients (PROMs/PREMs). Analyse des données recueillies pour identifier des tendances, des écarts aux recommandations ou des besoins non couverts. Utilisation des résultats pour adapter les pratiques, informer les patients et contribuer à la recherche en santé.	Cat 1 20 crédits /travail	CNP concerné	Attestation CNP
Élaboration ou participation à des programmes encadrés d'esanté	Développer ou contribuer à des programmes de santé numérique intégrant la participation des patients. Conception ou utilisation d'outils numériques (applications, plateformes, objets connectés) pour améliorer l'information, le suivi ou l'autonomie des patients. Intégration des retours patients dans l'évaluation et l'amélioration des solutions d'e-santé, en veillant à leur accessibilité et leur sécurité. Formation des patients et des professionnels à l'utilisation de ces outils, et évaluation de leur impact sur la qualité des soins.	Cat 2 60mn = 2 crédits	Établissement de santé	Attestation produite par le responsable du programme

Gestion des risques				
Participation à la mise en place de programmes décision médicale partagée associant des patients	Développer des programmes ou des outils visant à impliquer activement les patients dans les décisions médicales, en leur fournissant une information claire, équilibrée et adaptée à leur situation. Cela inclut la création de supports d'aide à la décision, l'organisation d'ateliers ou de consultations dédiées, et l'évaluation de l'impact de ces démarches sur la satisfaction et l'adhésion des patients.	Cat 2 2 crédits/heure	Établissement de santé	Attestation employeur Synthèse du travail
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS.	Cat 2 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Recueil et analyse du récit du patient dans la survenue d'un EIAS	Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Crédits : 20		
Actions libres				
Participer à une action réalisée dans le cadre d'une association d'usagers du système de santé et/ou dans la mise en place d'un programme associant des patients	Interventions lors de journées organisées par les associations de patients	Cat 2 1h = 1 crédit		Attestation de participation, mandat dans les instances dédiées
S'engager aux côtés d'associations d'usagers ou de patients pour co-construire des actions visant à améliorer la qualité des soins, l'information des patients, ou leur participation aux décisions médicales³⁵	Participation à des groupes de travail, l'animation d'ateliers, ou la contribution à des programmes d'éducation thérapeutique ou de soutien. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des recommandations de la HAS sur la participation des usagers et l'amélioration de l'expérience patient.	Cat 2 5 crédits/an		
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP au regard de la demande individuelle		

4. Axe 4 : Mieux prendre en compte la santé personnelle des professionnels de santé



4.1 Cadre de référence

La nature de l'exercice de l'IADE et les environnements dans lesquels il évolue recèle des risques multiples pour sa santé. Au-delà des accidents professionnels, la prise en compte de l'état de santé des infirmiers anesthésistes et de leur bien-être au travail seront des conditions nécessaires au plein exercice de leur activité au service de la santé des patients. La santé des professionnels est un élément constitutif de la qualité des soins. Les enjeux associés à ce sujet sont ainsi de prévenir les altérations psychiques et somatiques, les détecter de manière rapide et rendre chaque acteur attentif de son propre état de santé mais aussi de celui des autres membres de l'équipe /des stagiaires accueillis.

Les enjeux dans ce domaine sont multiples : promouvoir, maintenir et améliorer l'état de santé ; prévenir les altérations psychiques et somatiques, les détecter de manière rapide et rendre chaque acteur attentif de son propre état de santé mais aussi de celui des autres membres de l'équipe/des stagiaires accueillis.

Le modèle de Lalonde a été pris pour cadre théorique afin de cerner des déterminants de santé des IADE. Il articule quatre catégories de déterminants :

- Biologie humaine : Caractéristiques individuelles d'une personne ayant une origine biologique
- Habitudes de vie : Prises de décision d'une personne pouvant avoir ou non des répercussions sur sa santé
- Organisation des soins de santé : Impact des structures et des processus organisationnels sur la santé d'une population ou d'une personne
- Environnement : Facteurs externes entraînant des répercussions sur la santé des personnes et des communautés

Les trois premières catégories sont davantage focalisées sur le professionnel alors que le dernier est impacté par son environnement, notamment son environnement de travail.

Transposé à la population des IADE et à leur santé, ce modèle procure une grille d'analyse permettant de dégager les éléments saillants ; la catégorie « environnement » devra être explorée en fonction des secteurs d'activités ouverts à l'exercice des IADE :

- Biologie humaine
- Habitudes de vie

- Organisation des soins de santé
- Environnement

Les références utilisées dans cet axe sont notamment :

- HAS – Prévention des risques professionnels en santé
- INRS – Prévention des risques en milieu hospitalier
- ASN – Radioprotection des travailleurs
- HAS – Santé et qualité de vie au travail des professionnels de santé INRS – Prévention des risques professionnels en santé
- Les revues de littérature réalisée par la HAS 44 portant sur :
 - Les problèmes de santé des professionnels de santé tels que le burnout, les troubles musculo-squelettiques et les souffrances psychiques,
 - La prévention pour l'état de santé des professionnels
 - L'amélioration du bien-être en situation professionnelle
 - Les outils d'évaluation de l'état de santé des professionnels
 - Les recommandations, les propositions et les outils mis à disposition par la HAS 45 pour améliorer la santé au travail des professionnels.

4.2 Attendus

Plusieurs objectifs ont été dégagés en lien avec cet axe :

- Favoriser les actions de formation ayant pour objectif la réduction des facteurs de stress, la gestion du stress et le travail en équipe notamment grâce au développement des compétences non techniques.
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles à l'égard des professionnels de santé
- Promouvoir l'adaptation des professionnels IADE vivant avec une maladie chronique, ceux en situation de handicap et plus largement aux conséquences du processus vieillissement qui touche les effectifs IADE
- Sensibiliser les professionnels à la notion de charge de travail (physique, mentale et psychologique) et aux risques spécifiques inhérents à l'exercice IADE
- Mener des actions de prévention des risques spécifiques inhérents à l'exercice IADE

La notion de risque doit être déclinée par champ d'activité ouvert à l'exercice de l'IADE :

- **Risques environnementaux et charge de travail physique**

- Au bloc opératoire
 - Rayonnements ionisants
 - Gaz anesthésiques
 - Fumées chirurgicales
 - Techniques chirurgicales spécifiques : CHIP, ...
 - Allergies (latex, ...)
 - Lumière artificielle
 - Transfert de patients obèses
 - Risque infectieux

- Spécificités des urgences préhospitalières
 - Risques liés à l'environnement lors de l'intervention : suraccident, fumées/émanations, ...
 - Risque d'agression en intervention
 - Risque d'accident routier
 - Port de charges (équipement nécessaire aux interventions, participation au brancardage des patients, ...)
 - Risques NRBC
- **Gestion de la charge mentale de travail**
 - Pression de production et respect des normes de bonnes pratiques (procédures, aides-cognitives, check-list, briefings, débriefings)
 - Connaissance de soi
- **Charge de travail psychologique**
 - Promouvoir des stratégies d'adaptation efficaces face au stress
 - Dépister des stratégies inefficaces
 - Orienter les personnes ayant développé des stratégies d'adaptation inefficaces vers les ressources leur permettant de bénéficier d'un accompagnement renforcé
- **Autres compétences non techniques** : mécanismes de l'attention, fatigue et impact sur la performance, communication, intelligence émotionnelle, travail en équipe, raisonnement clinique et biais cognitifs.

Il est également nécessaire d'intégrer les spécificités du phénomène « seconde victime » lors de la survenue d'un événement indésirable grave.

4.3 Tableau synoptique des actions se rapportant à cet axe

Actions	Description de l'action	Catégorie et crédits	Critères relatifs à l'opérateur	Documents preuves à produire pour l'attribution de crédits
Formations				
Formations sur les thématiques en lien avec notamment : - Les risques d'exposition du professionnel (Gestion des déchets anesthésiques, Radioprotection, Exposition aux gaz anesthésiques, Prévention des risques biologiques, Prise en charge des expositions accidentelles, NRBC, Suraccident, Incendie) - L'ergonomie et sécurité physique (port de charge, gestes, postures, etc.) - L'adaptation des professionnels IADE vivant avec une maladie chronique, ceux en situation de handicap et plus largement aux conséquences du processus vieillissement qui touche les effectifs IADE - Réduction des facteurs de stress, la gestion du stress et le travail en équipe notamment grâce au développement des compétences non techniques	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Formation de réduction des facteurs de stress, la gestion du stress et le travail en équipe notamment grâce au développement des compétences non techniques type simulation	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Formation sur les violences sexistes et sexuelles à l'égard des professionnels de santé et/ou étudiants	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 2 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une session de simulation en santé de cette nature	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Webinaire / podcasts intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une formation en ligne ou e-learning de ce type	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une formation en ligne ou e-learning de cette nature Participer à une formation présentielle	Cat 2 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme / Attestation de réussite

Activités de formation institutionnelle intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Analyses des pratiques de santé du professionnel				
Auto-évaluation de son état de santé par le biais de questionnaires	Utilisation d'un questionnaire validé	Cat 2 1 crédit/ Questionnaire		Déclaratif
Suivi régulier de sa santé notamment par : - Avoir un médecin traitant (hors auto-déclaration et parent au 1er degré) et l'avoir consulté pendant la période de certification - Consulter la médecine du travail - Maintenir son calendrier vaccinal à jour - Suivre les recommandations générales de dépistage selon son âge et son sexe	Encourager et organiser le suivi régulier de la santé des professionnels de santé, en mettant en place des dispositifs de prévention, de dépistage et d'accompagnement adaptés aux risques spécifiques de leur métier (stress, troubles musculo-squelettiques, exposition à des agents chimiques ou biologiques, etc.). C	Cat 1 1 crédit/action /an		Déclaratif Attestation employeur
Analyses des pratiques				
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
Gestion des risques pour la santé du professionnel incluant les risques associés à son exercice professionnel				
RMM, CREX, REMED	Participation active aux RMM, CREX et REMED. Contribution à l'analyse des événements indésirables en équipe	Cat 2 Crédit : 10 crédits / session	Établissement de santé	Attestation employeur
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED incluant les risques associés à l'exercice professionnel IADE	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS. Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Protocolisation d'une SAR incluant les risques associés à l'exercice professionnel IADE	Élaboration et formalisation d'un protocole de Situation à Risque (SAR). Participation à la diffusion et au suivi d'un protocole SAR en équipe.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur

Actions libres				
Pratiquer une activité physique/sportive régulière			1 crédit/an	
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP au regard de la demande individuelle	Déclaratif	

**Typologie des actions par axe du référentiel de certification
périodique des professionnels de santé**

Code couleur

- Axe1 : rose
- Axe 2 : bleu
- Axe 3 : jaune
- Axe 4 : vert



Actions	Description de l'action	Catégories et crédits	Critères relatifs à l'opérateur	Documents preuves à produire pour l'attribution de crédits
Formations				
Actions de formation Notamment sur les thématiques listées ci-dessous : • Gestion des voies aériennes (intubation difficile, ...) • Pharmacologie clinique • Physiopathologie (comorbidités et anesthésie, ...) • Équipements et technologie incluant le numérique en santé en anesthésie, réanimation, urgences et douleur	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi Certifié ANDPC	Attestation de programme/ Participation
Formations sur les thématiques en lien avec notamment : • Les risques d'exposition du professionnel (Gestion des déchets anesthésiques, Radioprotection, Exposition aux gaz anesthésiques, Prévention des risques biologiques, Prise en charge des expositions accidentelles, NRBC, Suraccident, Incendie) • L'ergonomie et sécurité physique (port de charge, gestes, postures, etc.) • L'adaptation des professionnels IADE vivant avec une maladie chronique, ceux en situation de handicap et plus largement aux conséquences du processus vieillissement qui touche les effectifs IADE • Réduction des facteurs de stress, la gestion du stress et le travail en équipe notamment grâce au développement des compétences non techniques	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation

Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une simulation en santé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Actions de formation Notamment sur les thématiques listées ci-dessous : • Droit des patients/usagers • Adaptation de la prise en charge aux publics spécifiques (handicaps, LGBT, QI+, non-francophone, etc.), • Repérage et prise en charge des patients victimes de violences • Communication thérapeutique, communication interpersonnelle, relation d'aide. • L'annonce d'une mauvaise nouvelle, annonce d'un dommage associé aux soins, ... • Éducation thérapeutique • Prise en charge et accompagnement de la fin de vie notamment dans le cadre d'une approche palliative • Promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance dans la pratique du soin et de l'accompagnement	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h/1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une simulation en santé intégrant un patient simulé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Webinaire / podcasts intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement

Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participatio n
Webinaire / podcasts intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Participer à une formation en ligne ou e-learning Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Actions de formation intégrant les aspects qualité sécurité gestion des risques des pratiques professionnelles de l'IADE	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi Certifié ANDPC	Attestation de programme/ Participation
Formation de réduction des facteurs de stress, la gestion du stress et le travail en équipe notamment grâce au développement des compétences non techniques type simulation	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle	• Participer à une simulation en santé	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Formation sur les violences sexistes et sexuelles à l'égard des professionnels de santé et/ou étudiants	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 2 1h = 1 crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation de participation
Programme labellisé de simulation HF, serious game, réalité virtuelle intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une session de simulation en santé de cette nature	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/ Participation
Formation universitaire intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une formation en ligne ou e-learning de cette nature Participer à une formation présentielle	Cat 2 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme / Attestation de réussite

Activités de formation institutionnelle intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Webinaire / podcasts intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Participer à une formation en ligne ou e-learning de ce type	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Sessions identifiées au sein d'un congrès national ou international	Bénéficier d'une formation en ligne ou e-learning Bénéficier d'une formation présentielle	Cat 1 60mn = 1 Crédit	Organisme certifié Qualiopi	Attestation programme/participation
Webinaire / podcasts	Participer à une formation en ligne ou e-learning	Cat 2 60mn = 1 Crédit	Société savante, organisation professionnelle	Programme
Formation universitaire en lien avec les champs d'activités ouverts à l'exercice de l'IADE	- Participer à une formation en ligne ou e-learning - Participer à une formation présentielle	Cat 1 DU= 30 crédits Master= 60 crédits	Validé en instance universitaire (DU) HCERES pour les programmes de type master	Programme Diplôme /attestation de réussite
Activités de formation institutionnelle sur un thème ciblé en lien avec l'exercice IADE/dans le domaine d'activité ouvert aux IADE	Conception, mise en œuvre et évaluation de l'activité (présentiel, distanciel, synchrone ou asynchrone) Contribution à la mise en œuvre de l'activité	Cat 2 60mn = 2 crédits Cat 2 60mn = 1 crédits	Établissement de santé	Attestation de l'encadrement
Activités de Recherche	Différents types de contributions peuvent être: Investigateur principal ou associé dans un projet de recherche Contribution au recueil de données de recherche Guidance de mémoire de niveau master Membre d'un jury de soutenance d'un mémoire de master Parcours de formation doctorale	Cat 2 Investigateur principal 60 Crédit Investigateur associé 30 Crédits 5 Crédits Crédits 10 Crédits : 4 Crédits : 60	Établissement de santé Établissement de formation	Attestation de l'établissement promoteur pour l'investigateur principal/investigateur associé Direction de mémoire : Attestation de l'établissement de formation indiquant le niveau académique du programme, le thème et la modalité du mémoire (revue de la littérature, recherche empirique, ...)
Communication orale dans un congrès	Communication plénière : présentation faite en séance plénière, devant l'ensemble des participants du congrès. Elle est généralement donnée sur invitation de l'organisation à un intervenant reconnu pour son expertise. Communication parallèle : présentation réalisée dans une session thématique parallèle, devant un auditoire plus restreint. Elle provient en général d'une proposition soumise par les participants et sélectionnée par le comité scientifique.	Cat 2 Communication plénière Crédit : 10 Communication Parallèle Crédit : 5	Auto déclaration	Produire le programme dans lequel la présentation est incluse

Eposter dans un congrès	Présentation scientifique ou professionnelle sous format numérique	Cat 2 10 crédits	Auto déclaration	Produire le programme dans lequel la présentation est incluse
Rédaction d'article ou de chapitre d'ouvrage	Rédaction d'un article ou d'un chapitre d'ouvrage	Cat 2 30 crédits	Auto déclaration	Produire le programme dans lequel le Eposter est inclus
Direction d'ouvrage	Direction d'un ouvrage, coordination des auteurs	Cat 2 Crédits : 60	Auto déclaration	Auto déclaration Produire la référence de l'article publié
Réunion de revue bibliographique ou Journal club³⁶	Animateur d'une réunion de revue bibliographique ou d'un journal club Participant d'une réunion de revue bibliographique ou d'un journal club	Cat 2 Crédit 30 Crédits : 10	Établissement de santé	Auto déclaration Produire la référence de l'ouvrage publié
Élaboration de recommandations professionnelles	Gestion des risques en équipe Inclusion au groupe d'experts Contribution à la rédaction de recommandations professionnelles fondées sur les données probantes. Participation à un groupe de travail pluridisciplinaire pour l'élaboration de référentiels. Mise en place d'outils méthodologiques pour la diffusion des bonnes pratiques.	Cat 2 10 crédits/ documents	Société savante concernée/HAS	
Maîtrise de stage/tutorat	L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat IADE cadre de santé : maîtrise de stage IADE : tutorat IADE : encadrant de proximité	Cat 2 <u>Maître de stage</u> 1 Crédit pour 4 étudiants <u>Tuteur</u> 4 Crédits/ EIA <u>Encadrant de proximité</u> 5 Crédits/année si lieu de stage validé	Établissement de santé	Attestation employeur : activité réalisée Attestation de formation au tutorat
Mentorat	L'encadrement de stages. La maîtrise de stage/le tutorat	Cat 2 4 Crédit par mentorés/année	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation à un comité éditorial de revues	Contribution aux travaux d'un comité éditorial Coordination d'un numéro de la revue	Cat 2 Crédit : 10/an Crédit : 30/an	Revue concernée	Attestation du rédacteur en chef faisant mention de l'assiduité aux activités du comité
Travaux d'expertise au niveau institutionnel	Gestion des risques en équipe Travaux de groupe	Cat 2 10 Crédit par production	Établissement de santé	Attestation employeur
Formation des experts des organismes agréés d'accréditation	Animation de sessions de formation pour experts en accréditation. Accompagnement des experts dans l'appropriation des référentiels qualité. Élaboration de supports pédagogiques pour la formation des évaluateurs.	Cat 2 Crédit 30	Organisme agréé	Attestation de l'organisme

Analyse des pratiques

Auto-évaluation de son état de santé par le biais de questionnaires	Utilisation d'un questionnaire validé	Cat 2 1 crédit/ Questionnaire		Déclaratif
Réaliser un cycle d'étude sur la perception de la qualité des résultats de soins reçus et/ou de la qualité de l'expérience des soins vécus par les patients/usagers ^{37,38}	Mise en place d'une démarche structurée de recueil et d'analyse des indicateurs de résultats rapportés par les patients (PROMs) et/ou d'expérience rapportée par les patients (PREMs), selon une méthodologie validée (ex : questionnaires standardisés, entretiens). Identification des axes d'amélioration à partir des retours patients, intégration des résultats dans le projet d'établissement ou de service. Restitution des résultats aux équipes soignantes et aux patients, avec proposition d'actions correctives ou d'innovations organisationnelles.	Cat 2 20 crédits/travail	Établissement de santé	Synthèse du cycle réalisé et plan d'action pour améliorer la qualité des soins fournis et/ou la qualité de l'expérience des soins donnés ; participation à un registre de pratiques professionnelles
Suivi régulier de sa santé notamment par : - Avoir un médecin traitant (hors auto-déclaration et parent au 1er degré) et l'avoir consulté pendant la période de certification - Consulter la médecine du travail - Maintenir son calendrier vaccinal à jour - Suivre les recommandations générales de dépistage selon son âge et son sexe	Encourager et organiser le suivi régulier de la santé des professionnels de santé, en mettant en place des dispositifs de prévention, de dépistage et d'accompagnement adaptés aux risques spécifiques de leur métier (stress, troubles musculo-squelettiques, exposition à des agents chimiques ou biologiques, etc.). C	Cat 1 1 crédit/action/an		Déclaratif Attestation employeur
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe	Gestion des risques en équipe Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
L'élaboration de chemins cliniques	Pilotage du projet Participation à la construction de parcours de soins standardisés. Élaboration collaborative de protocoles intégrés aux chemins cliniques. Contribution à l'optimisation des trajectoires patients.	Cat 2 Crédits : 30 par projet piloté Crédits : 10 par chemin clinique	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation

Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe intégrant les aspects de la santé de l'IADE en lien avec sa pratique professionnelle	Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe intégrant la dimension communication de l'approche centrée sur la personne en lien avec les pratiques professionnelles de l'IADE.	Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
Protocolisation des prises en charge interdisciplinaires/pluriprofessionnel , conception d'aides cognitives	Gestion des risques en équipe Pilotage du projet Contribution à l'élaboration de protocoles de prise en charge en collaboration interdisciplinaire. Participation à la formalisation de parcours pluriprofessionnels coordonnés. Contribution au développement d'outils d'aide à la décision clinique. Contribution à la conception de supports cognitifs pour sécuriser la pratique.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 20 Crédits : 20 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation à un programme de soins centré sur le patient	Intégrer activement les patients/usagers dans la conception, l'évaluation et l'amélioration des parcours de soins. Collaboration avec des patients partenaires ou des associations d'usagers pour co-construire des parcours de soins, des supports d'information ou des programmes d'éducation thérapeutique. Organisation de focus groups ou d'ateliers participatifs pour recueillir les attentes et les besoins des patients, et adapter les pratiques professionnelles en conséquence. Formation des professionnels à l'approche centrée patient, en s'appuyant sur des retours d'expérience et des bonnes pratiques identifiées.	Cat 2 1 Crédit/1 heure 10 crédits/atelier 2 crédits/ 1h	Établissement de santé	Attestation produite par le responsable du programme

Programme d'EPP associant les patients	Intégrer les patients/usagers dans les démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP). Participation de patients traceurs ou de représentants d'usagers à des revues de dossiers, des audits cliniques ou des revues de mortalité/morbidité (RMM), pour apporter un regard complémentaire sur la qualité et la sécurité des soins. Formation des professionnels à l'intégration du point de vue des patients dans les démarches d'EPP, et à l'utilisation des retours patients comme levier d'amélioration. Restitution des résultats et des plans d'action aux patients participants, pour renforcer la transparence et la confiance	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Utiliser la méthode du patient traceur pour évaluer la qualité et la sécurité des soins	Sélection de patients volontaires pour retracer leur parcours de soins, identifier les points forts et les dysfonctionnements, et proposer des axes d'amélioration. Analyse pluridisciplinaire des parcours, incluant le point de vue du patient, pour évaluer la conformité aux bonnes pratiques et la continuité des soins. Intégration des enseignements tirés dans le plan d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.	Cat 1 20 crédits/démarche	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation aux registres de pratiques intégrant un recueil de données patients	Participation active à des registres nationaux ou locaux, en intégrant des indicateurs de résultats ou d'expérience rapportés par les patients (PROMs/PREMs). Analyse des données recueillies pour identifier des tendances, des écarts aux recommandations ou des besoins non couverts. Utilisation des résultats pour adapter les pratiques, informer les patients et contribuer à la recherche en santé.	Cat 1 20 crédits/Travail	CNP concerné	Attestation CNP
Élaboration ou participation à des programmes encadrés d'esanté	Développer ou contribuer à des programmes de santé numérique intégrant la participation des patients. Conception ou utilisation d'outils numériques (applications, plateformes, objets connectés) pour améliorer l'information, le suivi ou l'autonomie des patients. Intégration des retours patients dans l'évaluation et l'amélioration des solutions d'e-santé, en veillant à leur accessibilité et leur sécurité. Formation des patients et des professionnels à l'utilisation de ces outils, et évaluation de leur impact sur la qualité des soins.	Cat 2 60mn = 2 crédits	Établissement de santé	Attestation produite par le responsable du programme

Revue de pertinence	Animateur de sessions Contribution à la réalisation d'analyses de pertinence des soins et pratiques. Participation à des revues de dossiers pour évaluer la qualité et l'adéquation des prises en charge. Contribution à l'identification d'axes d'amélioration des pratiques cliniques.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 10 par session	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation
Conception, utilisation et suivi de fiches d'information et de recueil de consentement des patients	Élaborer, diffuser et évaluer des supports d'information et de consentement adaptés aux besoins des patients/usagers : Conception de fiches d'information claires, accessibles et adaptées aux différents publics (langage simplifié, supports visuels, versions multilingues), en conformité avec les recommandations légales et éthiques. Formation des professionnels aux supports d'information Actualisation régulière des supports en fonction des évolutions réglementaires, des retours patients et des bonnes pratiques.	Cat 2 5 Crédits/fiche 2 crédits/h 2 crédits/ fiche réactualisée	Établissement de santé	Attestation employeur
Séances d'analyse des pratiques/réflexive individuelle ou en groupe	Gestion des risques en équipe Conduite de séances de réflexion sur les pratiques professionnelles. Animation d'espaces de partage d'expérience en équipe. Participation à des démarches d'analyse réflexive individuelle et collective	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 2 par séance	Organisme de formation ou Établissement de santé	Attestation de participation
Contribuer au développement/évaluation/Ajustements de la RAAC	Pilotage du projet Participation à la mise en œuvre et au suivi des programmes RAAC. Évaluation et adaptation des protocoles RAAC aux besoins des patients.	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 30 Crédits : 30	Établissement de santé	Attestation employeur
Analyse des décisions cliniques concertées	Animation de réunions Participation à des réunions de concertation pluridisciplinaire. Participation à une analyse collective des décisions cliniques complexes.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Actions d'Évaluation des Pratiques Professionnelles EPP en équipe	Gestion des risques en équipe Animation d'EPP Contribution à des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles en équipe. Participation à des audits et actions d'amélioration de la qualité.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur

Promouvoir le respect des recommandations de bonnes pratiques	Sensibilisation des équipes à l'application des référentiels nationaux. Promotion de la conformité des pratiques aux recommandations.	Cat 2 Crédits : 5 Crédits : 5	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation régulière à un registre de pratiques	Collecte et saisie de données dans un registre de pratiques professionnelles. Contribution au suivi longitudinal des activités cliniques	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 20	CNP concerné	Attestation CNP
Participation aux instances opérationnelles de l'établissement (CLIN, CLUD, ...)	Implication dans les instances qualité et sécurité de l'établissement. Participation active aux comités institutionnels (CLIN, CLUD, etc.).	Cat 2 10 Crédits/An	Établissement de santé	Attestation employeur
Référent encadrement de l'équipe	Référent pour l'encadrement et l'accompagnement des professionnels. Organisation et suivi de l'intégration des nouveaux arrivants.	Cat 2 10 Crédits/An	Établissement de santé	Attestation employeur
Participation à une démarche des médecins et des équipes médicales	Collaboration aux démarches d'amélioration de la qualité avec les équipes médicales. Participation aux projets institutionnels pluridisciplinaires.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 30	Établissement de santé	Attestation employeur Attestation d'accréditation de l'équipe
Suivi d'indicateurs	Participation au suivi des indicateurs qualité et sécurité des soins. Analyse des données pour le pilotage de l'amélioration continue.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation d'employeur

Gestion des risques

RMM, CREX, REMED	Participation active aux RMM, CREX et REMED. Contribution à l'analyse des événements indésirables en équipe	Cat 2 Crédit : 10 crédits / session	Établissement de santé	Attestation employeur
Rédaction/actualisation de protocoles, d'aides cognitives	Gestion des risques en équipe Pilotage du groupe Rédaction de protocoles en lien avec la pratique clinique. Actualisation de référentiels et d'aides cognitives basées sur les recommandations. Élaboration d'outils d'aide à la décision pour sécuriser les pratiques	Cat 2 Crédits : 30 Crédits : 10	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation

Participation à la mise en place de programmes décision médicale partagée associant des patients	Développer des programmes ou des outils visant à impliquer activement les patients dans les décisions médicales, en leur fournissant une information claire, équilibrée et adaptée à leur situation. Cela inclut la création de supports d'aide à la décision, l'organisation d'ateliers ou de consultations dédiées, et l'évaluation de l'impact de ces démarches sur la satisfaction et l'adhésion des patients.	Cat 2 2 crédits/heure	Établissement de santé	Attestation employeur Synthèse du travail
Identification de situations à risques en équipe incluant les risques associés à l'exercice professionnel IADE	Gestion des risques en équipe Contribution à l'identification collective des situations à risques. Participation à l'analyse proactive des facteurs de risques cliniques.	Cat 2 Crédits : 2 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Conception/mise en œuvre/évaluation de séances de simulation	Conception de scénarios pédagogiques en simulation haute-fidélité. Animation de séances de simulation pour le développement des compétences cliniques. Évaluation de l'impact pédagogique des dispositifs de simulation	Cat 2 60mn = 2 crédits	Établissement de santé ou organisme demandeur	Attestation de participation
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED Recueil et analyse du récit du patient dans la survenue d'un EIAS	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS. Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED incluant les risques associés à l'exercice professionnel IADE	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS. Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Adaptation/évaluation de la réalisation de la check-list sécurité du patient	Participation à l'adaptation et au suivi de la check-list sécurité patient. Évaluation de l'application de la check-list dans les pratiques cliniques.	Cat 2 Crédits : 10 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Identification de situations à risques en équipe	Gestion des risques en équipe Contribution à l'identification collective des situations à risques. Participation à l'analyse proactive des facteurs de risques cliniques.	Cat 2 Crédits : 2 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
RMM, CREX, REMED	Participation active aux RMM, CREX et REMED. Contribution à l'analyse des événements indésirables en équipe	Cat 2 Crédit : 10 crédits / session	Établissement de santé	Attestation employeur

Mise en œuvre d'un plan d'amélioration suite à l'analyse des EIAS lors de RMM, CREX, REMED	Déploiement d'actions correctives issues des analyses d'EIAS. Suivi des plans d'amélioration définis en RMM, CREX, REMED.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 20	Établissement de santé	Attestation employeur
Mise en œuvre d'une SSP	Participation à la conception et au déploiement d'une stratégie de sécurité des patients (SSP). Animation d'actions de sensibilisation à la sécurité des soins.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Protocolisation d'une SAR	Élaboration et formalisation d'un protocole de Situation à Risque (SAR). Participation à la diffusion et au suivi d'un protocole SAR en équipe.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Référent qualité/vigilance au sein d'une équipe	Référent qualité et vigilance pour l'équipe soignante. Suivi des indicateurs et coordination des actions qualité/sécurité.	Cat 2 10 Crédits/an	Établissement de santé	Attestation employeur
Protocolisation d'une SAR incluant les risques associés à l'exercice professionnel IADE	Élaboration et formalisation d'un protocole de Situation à Risque (SAR). Participation à la diffusion et au suivi d'un protocole SAR en équipe.	Cat 2 Crédits : 20 Crédits : 10	Établissement de santé	Attestation employeur
Actions libres				
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP		
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP		Déclaratif
Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP		Déclaratif
Pratiquer une activité physique/sportive régulière			1 crédit/an	
Participer à une action réalisée dans le cadre d'une association d'usagers du système de santé et/ou dans la mise en place d'un programme associant des patients	Interventions lors de journées organisées par les associations de patients	Cat 2 1h = 1 crédit		Attestation de participation, mandat dans les instances dédiées

Possibilité pour les professionnels IADE de proposer une action à valider par le CNP.		À déterminer par le CNP	Déclaratif	
S'engager aux côtés d'associations d'usagers ou de patients pour co-construire des actions visant à améliorer la qualité des soins, l'information des patients, ou leur participation aux décisions médicales ³⁹	Participation à des groupes de travail, l'animation d'ateliers, ou la contribution à des programmes d'éducation thérapeutique ou de soutien. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des recommandations de la HAS sur la participation des usagers et l'amélioration de l'expérience patient.	Cat 2 5 crédits/an		Attestation de l'association

³⁹ [HAS – Participation des usagers](#)

Stratégie de communication à destination des IADE

Objectif général

- Acquérir les connaissances nécessaires à la mise en œuvre effective de l'obligation de certification périodique des IADE

Objectifs opérationnels

- Repérer les éléments saillant de l'obligation de certification périodique des professions de santé
- Identifier la transposition du dispositif réalisée à destination des IADE
- Comprendre les attendus du dispositif au niveau de tout IADE
- Repérer les fonctionnalités de la plateforme dédiée développée par l'ANS

Actions d'information générale

- Certification périodique des professionnels de santé : les essentiels
- Le parcours de certification périodique des IADE en bref
- Le parcours de certification périodique des IADE à destination des employeurs et des responsables d'encadrement
- Initiation à la certification périodique des professionnels de santé à destination des étudiants IADE
- Foire aux questions

Actions d'information individuelle

- Mon parcours de certification IADE (6 ans)
- Mon parcours de certification IADE (spécificité des 9 ans)
- Certification périodique : utilisation de la plate-forme ANS
- Situations spécifiques (activité partagée, interruption d'activité,

Références bibliographiques

- Arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation IADE
- Arrêté du 17 janvier 2017 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2012 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste
- Arrêté du 5 septembre 2025 relatif à la reconnaissance de la pratique avancée des infirmiers anesthésistes diplômés d'État
- Carper, B. A. (1978). Fundamental patterns of knowing in nursing. *Advances in nursing science*, 1(1), 13-24.
- Décret n° 2017-316 du 10 mars 2017 relatif aux actes infirmiers relevant de la compétence des infirmiers anesthésistes diplômés d'État
- Décret no 94-1050 du 5 décembre 1994 relatif aux conditions techniques de fonctionnement des établissements de santé en ce qui concerne la pratique de l'anesthésie
- Fawcett, J. (1984). The metaparadigm of nursing : Present status and future refinements. *Image: the journal of nursing scholarship*, 16(3), 84-87.
- Lalonde, M. (1974). A new perspective on the health of Canadians : A working document: Nouvelle perspective de la santé des canadiens. Government of Canada.
- White, J. (1995). Patterns of knowing : Review, critique, and update. *Advances in nursing science*, 17(4), 73-86.

Annexes

Glossaire

- **ALR** : Anesthésie Locorégionale
- **ANS** : Agence du Numérique en Santé
- **ASN** : Autorité de Sûreté Nucléaire
- **CEEIADE** : Comité d'Entente des Ecoles d'Infirmiers Anesthésistes Diplômés d'État
- **CESU** : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence
- **CHIP** : Chimiothérapie Hyperthermique Intra-Péritonéale
- **CLIN** : Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales
- **CLUD** : Comité de Lutte contre la Douleur
- **CNP** : Conseils Nationaux Professionnels
- **CNP IBODE** : Conseil National Professionnel des Infirmiers de Bloc Opératoire Diplômés d'État
- **CNP IPA** : Conseil National Professionnel des Infirmiers en Pratique Avancée
- **CNCP** : Conseil National de la Certification Périodique
- **CNPI** : Conseil National Professionnel des Infirmiers (douleur, SMUR, SP, SSPI)
- **CNPIA** : Conseil National Professionnel des Infirmiers-Anesthésistes
- **CREX** : Comité de Retour d'EXpérience (pluridisciplinaire, qualité/sécurité)
- **CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- **DGOS** : Direction Générale de l'Offre de Soins
- **DPC** : Développement Professionnel Continu
- **EBN** : *Evidence-Based Nursing (pratique fondée sur les données probantes)*
- **EIAS** : Événements Indésirables Associés aux Soins
- **EPP** : Évaluation des Pratiques Professionnelles
- **ESP** : Équipe de Soins Primaires
- **ESCAP** : Équipes de Soins Coordonnées Autour du Patient (ESCAP)
- **CDS** : Centre De Santé
- **HAS** : Haute Autorité de Santé
- **HF** : Haute-Fidélité (simulation en santé)
- **IADE** : Infirmière Anesthésiste Diplômée d'État
- **IBODE** : Infirmière de Bloc Opératoire Diplômée d'État
- **IDE** : Infirmière Diplômée d'État (métier socle dit « *IDE généraliste* »)
- **IFA** : Institut de Formation d'Ambulanciers
- **IFNA** : Fédération Internationale des Infirmières Anesthésistes (*International Federation of Nurse Anesthetists*)
- **IFSI** : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- **IPA** : Infirmière en Pratique Avancée
- **IPDE** : Infirmier Puériculteur Diplômé d'État
- **INRS** : Institut National de Recherche et de Sécurité (pour la prévention des risques professionnels)
- **MAR** : Médecin Anesthésiste-Réanimateur
- **NBCRNA** : National Board of Certification and Recertification for Nurse Anesthetists

- **NRBC** : Nucléaire, Radiologique, Biologique et Chimique (risques NRBC)
- **PMO** : Prélèvement Multi-Organes
- **PREMs** : Patient-Reported Experience Measures (*mesures de l'expérience patient*)
- **PROMs** : Patient-Reported Outcome Measures (*mesures des résultats perçus par le patient*)
- **QVT** : Qualité de Vie au Travail
- **RAC** : Référentiel d'Activités et de Compétences
- **RAAC** : Récupération Améliorée Après Chirurgie
- **RMM** : Réunion de Morbi-Mortalité (analyse des événements indésirables avec intégration des récits patients)
- **REMED** : Réunion d'Évaluation et de Management des Événements Défavorables
- **SAR** : Situation À Risque
- **SFETD** : Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur
- **SMUR** : Service Mobile d'Urgence et de Réanimation
- **SNIA** : Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes
- **SP** : Sapeurs-Pompiers
- **SSP** : Stratégie de Sécurité des Patients
- **SSPI** : Salle de Surveillance Post-Interventionnelle
- **TIIH** : Transport Infirmier Interhospitalier